

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 octobre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° II-486

présenté par

Mme Rabault, Mme Untermaier, M. Juanico, M. Garot, Mme Bareigts, Mme Pires Beaune,
M. Saulignac et M. Alain David

ARTICLE 29**ÉTAT B****Mission « Administration générale et territoriale de l'État »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Administration territoriale	1 000 000	0
Vie politique, culturelle et associative	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur	0	1 000 000
TOTAUX	1 000 000	1 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à dégager 1 million d'euros pour poursuivre l'accompagnement et l'amélioration du système de délivrance des cartes d'identité.

Cet amendement :

- flèche 1 million d'euros de crédits de paiement supplémentaires vers l'action « Réglementation générale, garantie de l'identité et de la nationalité et délivrance des titres » (au sein du programme « Administration territoriale ») ;
- et réduit de 1 million d'euros les crédits de paiement de l'action « État-major et services centraux » (au sein du programme « Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur »).